

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'octobre à décembre 2014

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2014)		Nombre de prestations Juillet 2014		Montants versés Juillet 2014	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 038,33 \$	1 038,33 \$	4 530 845	1 638 542	2 446,7 M\$	796,1 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	25,96 \$		948 479		11,0 M\$	
Supplément de rente de retraite (RRQ)**		19,83 \$		381 272		7,9 M\$
Invalidité	1 236,35 \$	1 236,32 \$	329 498	66 568	284,0 M\$	60,8 M\$
Survivant – moins de 65 ans	567,91 \$	(voir note 1)	228 380	71 197	87,3 M\$	47,2 M\$
Survivant – 65 ans et plus	623,00 \$	623,00 \$	842 882	290 012	261,3 M\$	90,3 M\$
Total – prestations de survivant***			1 071 262	361 209	348,7 M\$	137,5 M\$
Enfant de cotisant invalide	230,72 \$	73,25 \$	88 186	6 956	20,4 M\$	0,6 M\$
Enfant de cotisant décédé	230,72 \$	230,72 \$	72 019	13 507	16,6 M\$	3,2 M\$
Décès (prestation maximale - paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	10 743	3 446	24,5 M\$	8,4 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ***			7 051 032	2 090 228	3 151,9 M\$	1 006,6 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 038,33 \$	1 038,33 \$	775 703	245 788	597,9 M\$	170,7 M\$
• survivant/invalidité	1 236,35 \$	Sans objet	14 368	2 368	14,2 M\$	2,6 M\$
Total – prestations combinées***			790 071	248 156	612,1 M\$	173,3 M\$

*Toute personne âgée de moins de 70 ans travaillant à l'extérieur du Québec et recevant une prestation de retraite du RPC ou du RRQ peut verser des cotisations au RPC qui seront appliquées à la prestation après-retraite (PAR), prestation versée à vie, pleinement indexée, et qui augmentera votre revenu à la retraite. Si vous avez versé des cotisations au RPC pour la PAR, la PAR commencera à être versée l'année suivante. Si vous êtes âgé de 60 à 65 ans et que vous touchez une pension de retraite du RPC ou du RRQ, ces cotisations sont obligatoires. Si vous avez 65 ans ou plus, mais moins de 70 ans, vous pouvez choisir de cotiser ou non. Pour savoir comment arrêter les cotisations, visitez le site suivant : servicecanada.gc.ca/par.

**Si vous travaillez au Québec et que vous recevez une prestation de retraite du RPC ou du RRQ, vous pourriez cotiser au supplément de rente de retraite du RRQ. Si vous êtes admissible, le supplément de rente de retraite du RRQ sera versée automatiquement l'année suivante. Le nombre et les montants versés sont inclus dans la prestation de retraite.

***Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	457,60 \$	778,75 \$	1 236,35 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	178,54 \$		567,91 \$
RRQ, prestations d'invalidité	457,57 \$	778,75 \$	1 236,32 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			Total
• non invalide, sans enfant	117,19 \$	389,37 \$	506,56 \$
• non invalide, avec enfant	424,86 \$	389,37 \$	814,23 \$
• invalide	457,57 \$	389,37 \$	846,94 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	457,57 \$	389,37 \$	846,94 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (457,60 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (178,54 \$) • 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'octobre à décembre 2014

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Octobre à décembre 2014			Juillet 2014	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	563,74 \$	Sans objet		5 443 168	2 868,8 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Célibataire	764,40 \$	17 088 \$	4 544 \$	991 249	501,4 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	764,40 \$	40 944 \$	9 088 \$	69 622	34,3 M\$
• reçoit une pension de la SV	506,86 \$	22 560 \$	7 552 \$	530 220	175,3 M\$
• reçoit l'Allocation	506,86 \$	40 944 \$	7 552 \$	52 758	22,4 M\$
Total – SRG⁴				1 643 849	733,3 M\$
Allocation	1 070,60 \$	31 584 \$	7 552 \$	52 755	23,3 M\$
Allocation au survivant	1 198,58 \$	23 016 \$	4 544 \$	22 270	14,2 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁴				75 025	37,5 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/aines.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2014 se situe entre 71 592 \$ et 116 103 \$.

⁴ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2014-2015

SV	SRG	Allocations	Total
33 555 M\$	10 123 M\$	544 M\$	44 222 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2014)	52 500,00 \$	52 500,00 \$
Exemption de base annuelle (2014)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 425,50 \$	(5,175 %) 2 535,75 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 4 851,00 \$	(10,35 %) 5 071,50 \$
Solde du compte (mars 2014)	223 042 M\$	40 089 M\$
Cotisations (2013-2014)	42 990 M\$	12 323 M\$
Nombre de cotisants (2012)	13,2 millions	(estimé) 4,0 millions
Taux d'indexation (janvier 2014)	0,9 %	0,9 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2014-2015

RPC	RRQ
39 371 M\$	12 700 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars